

Image not found or type unknown



Régularisation de charges élevée

Par **LILLOU14L**, le **30/04/2008** à **13:23**

Bonjour, je suis locataire d'un local professionnel et je viens de recevoir le compte de mes charges pour l'année 2007 avec une régularisation de 578,73 euros. Ce montant élevé est sans doute lié à une fuite d'eau que je n'ai pas repéré. J'ai une multirisques professionnelle mais comme il n'y a pas de pertes dues à cette fuite, je pense qu'elle ne prendra rien en charge... puis-je avoir une aide financière par un autre biais? qu'elles-sont les démarches à faire? les éventuels travaux sont à payer par le preneur ou le bailleur? merci par avance pour votre réponse. A.LAURENT